

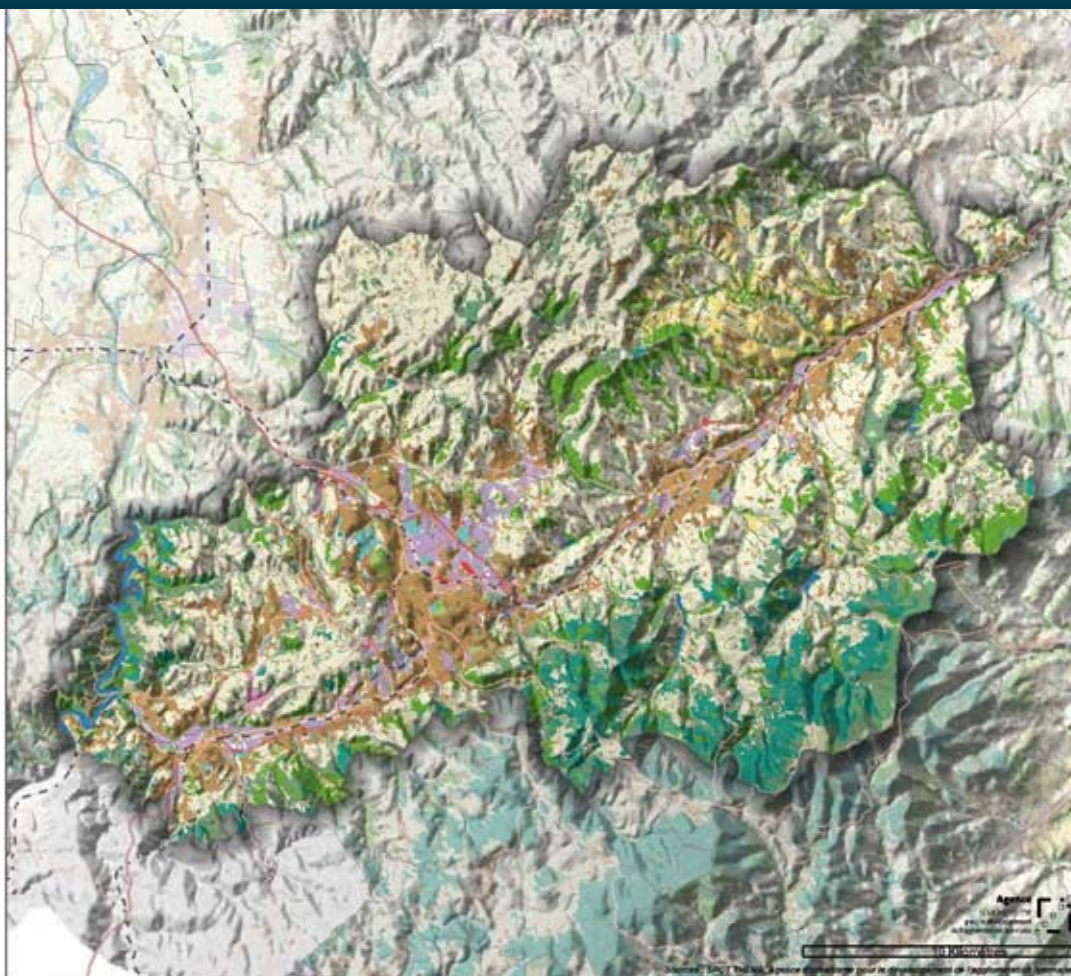
VILLES ET AGRICULTURE

L'agriculture périurbaine dans Saint-Etienne Métropole

Saint Etienne Métropole

Occupation du sol en 2010

- Esp. urbanisés**
 - Zones bâties à prédominance d'habitat
 - Grands équipements urbains
 - Espaces verts (parcs, jardins)
 - Equipements sportifs et de loisirs
- Activités**
 - Zones d'activité économique
 - Infra. routières et ferroviaires
 - Infra. des zones port.
 - Infra. des zones aéroport. et aérodromes
- Esp. en mutation**
 - Extraction de matériaux, décharges, chantiers
 - Espaces libres urbains
- Esp. agricoles**
 - T. arables non inondées
 - esp. prairiaux agricoles
 - Cultures permanentes
- Esp. naturels**
 - Feuillus dominants
 - Conifères dominants
 - Peuplements indéterminés
 - Espaces boisés en mutation
 - Boisements linéaires
 - Landes et fourrés
 - Végétations sclérophylles
 - Pelouses et steppes
 - Roches nues
 - Marais et tourbières
 - Cours et voles d'eau
 - Eaux continentales ou littorales



Les principales caractéristiques de l'agglomération et de son agriculture périurbaine

Les caractéristiques générales

- 8^{ème} communauté d'agglomération de France,
- 2^{ème} de Rhône-Alpes,
- 374 835 habitants,
- 43 communes,
- Superficie totale : 56 600 ha,
- Une agglomération « paysage »
 - **trois vallées urbaines** :
 - » Ondaine,
 - » Gier,
 - » Saint-Etienne et sa couronne.
 - **des coteaux agricoles et forestiers**,
 - **des espaces naturels remarquables** : le Parc Naturel Régional du Pilat, les Gorges de la Loire, les Monts du Lyonnais et les Coteaux du Jarez.

Les spécificités rurales et agricoles

- **Un espace périurbain important** :
 - 20 communes ont moins de 2 000 habitants
 - 8 communes appartiennent au Parc Naturel Régional du Pilat
- **Une superficie forestière conséquente** : 11 200 hectares - 20 % de la surface totale
- **Une agriculture typiquement périurbaine** : des exploitations relativement petites, des circuits courts nombreux et anciens, une pression foncière importante...
- **Une vaste superficie agricole utile** : 21 755 hectares - 38 % de la surface totale :
 - dont 1 500 hectares, soit 6,89 % en bio ou en conversion bio
- **577 exploitations agricoles professionnelles** (sur 1 235) dont 20 % qui transforment :
 - dont 54 exploitations en bio ou en conversion, soit 4,37 % des exploitations agricoles au total
- **Une production agricole variée qui offre une large gamme de produits locaux** :
 - 3 principales filières :
 - » l'élevage bovin (la viande et le lait sont les deux principales filières longues),
 - » l'arboriculture,
 - » l'élevage caprin (sur le versant Gier du Pilat).
 - des productions fermières variées : fromage, viande, charcuterie, fruit, légume, miel, vin, pain...
- **Des circuits de proximité variés sur un territoire fortement marqué par la vente directe au consommateur** :
 - certains sont historiques et liés à une tradition locale : marchés de détail (50), ventes à la ferme (50), tournées en livraison à domicile...
 - d'autres plus récents : AMAP (13), points de vente collectifs (5), distributeurs automatiques de lait cru (2), marchés à la ferme, ventes par portail internet, restaurants, restauration collective (hors foyer), grande distribution ou détaillants, ...



Les enjeux pour l'espace périurbain

- **Une consommation foncière croissante** : qui participe à la désorganisation du foncier agricole,
- **Une activité agricole importante mais fragile** : qui contribue au maintien d'une activité économique dans les espaces périurbains, à la qualité des paysages et au maillage vert mais qui est menacée par l'urbanisation en progression,
- **Des ressources forestières à valoriser** : la forêt est un enjeu du développement équilibré du territoire (paysage, lutte contre le changement climatique) et la ressource en bois qu'elle constitue est sous-valorisée,
- **Un enjeu eau important** : tant au niveau de la quantité de la ressource en eau que de la qualité,
- **Des paysages et un patrimoine naturel à préserver** : pour le maintien de la biodiversité et l'attractivité du territoire.

Une convergence des orientations des différents acteurs locaux

- **Le Projet Agricole Départemental (PAD) – Etat, Département de la Loire et Chambre d'Agriculture de la Loire,**
- **Le SCOT Sud Loire** avec des préconisations fortes en termes de préservation du foncier agricole,
- **La charte foncière « Agriculture, urbanisme et territoire » lancée par l'Etat dans le département de la Loire en partenariat avec le Conseil Général de la Loire et la Chambre d'Agriculture de la Loire** pour définir des règles pour gérer l'espace de manière économe et garantir la pérennité de l'activité agricole,
- **Le projet d'agglomération de Saint-Etienne Métropole** avec une politique en matière de développement local et durable.

La politique agricole de Saint-Etienne Métropole

- **Les objectifs de la politique agricole**
 - préserver les espaces pour le maintien des activités agricoles,
 - favoriser le développement des filières agricoles et bois locales,
 - promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement,
 - promouvoir l'agriculture, la forêt et le tourisme rural.
- **La contractualisation d'un PSADER (Projet Stratégique pour l'Agriculture et le Développement Rural) avec le Conseil Régional Rhône-Alpes**
 - 2 000 000 euros de financements régionaux sur 6 ans (2010-2015) pour l'agriculture et le développement rural de l'agglomération stéphanoise.

Des actions phares conduites en partenariat avec les organismes professionnels agricoles et les collectivités locales

Le développement économique de l'agriculture

- **Un dispositif territorialisé de repérage et d'animation des cédants et des repreneurs,** en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Loire,
- **Un programme d'actions sur la production fermière en maraîchage** suite à un diagnostic.

Les nouvelles perspectives

- La mise en place d'un programme d'actions favorisant **la reprise des exploitations agricoles.**

Le foncier agricole

- **Un Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains (PAEN) sur la bordure Gier du Pilat,** qui est à ce jour le PAEN le plus important en superficie au plan national, en partenariat avec le Conseil Général de la Loire et le Parc Naturel Régional du Pilat,
- **Une animation foncière pour le développement d'un vignoble** dans les coteaux du Gier,
- **L'accompagnement et le financement des communes** pour la réalisation de diagnostics des enjeux agricoles (compatibilité SCOT – PLU).

Les nouvelles perspectives

- **La définition des zones à enjeux** en matière de foncier agricole.

L'alimentation locale

- **Des projets de production agricole en circuits courts,**
- **Un site internet de promotion des circuits courts « monpanierfermier.com »,**
- **Un accompagnement de dix communes pour le développement de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et/ou biologiques.**

Les nouvelles perspectives

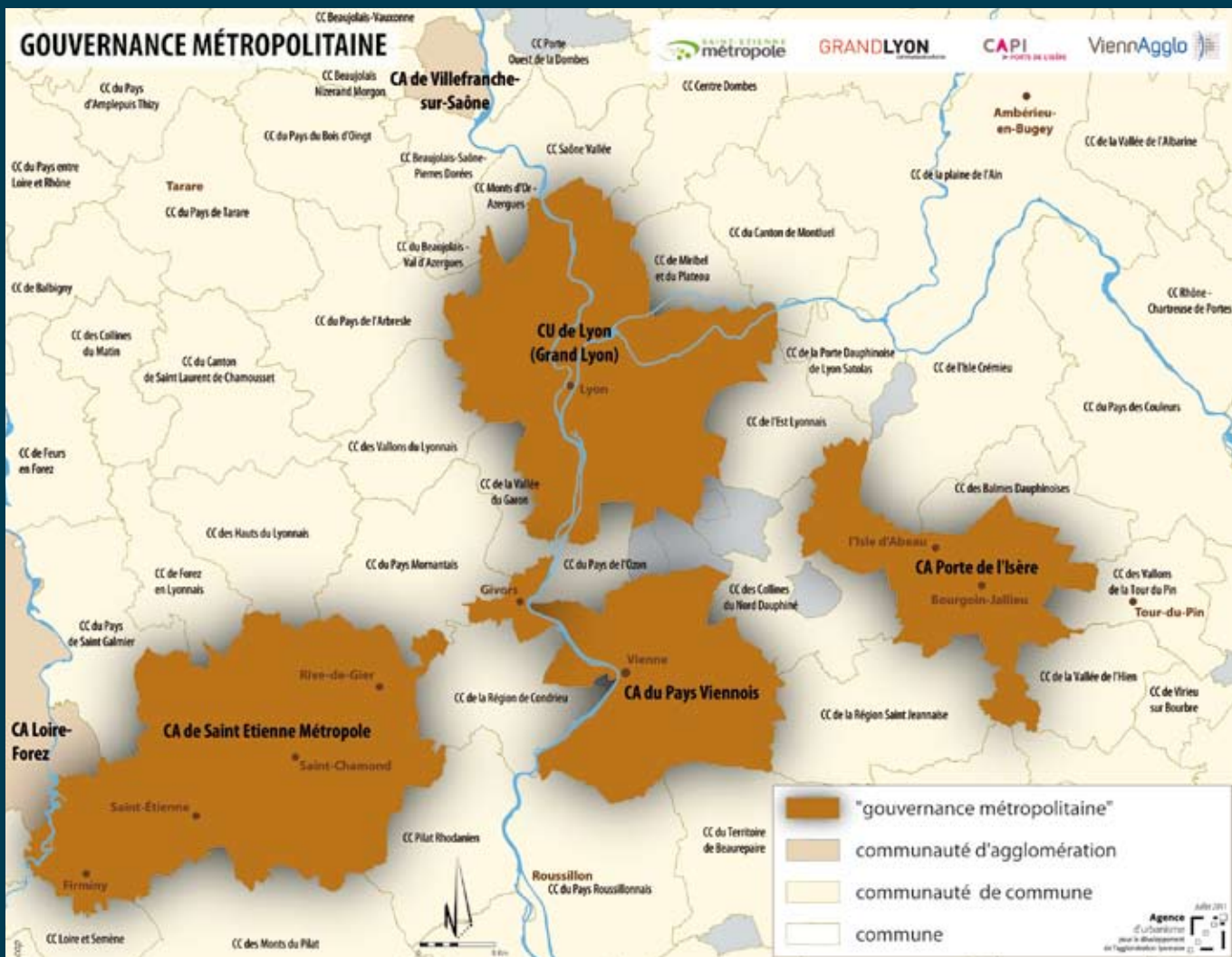
- **Un projet d'abattoir de proximité,** en partenariat avec le Syndicat Intercommunal des Parcs d'Activités d'Andrézieux-Bouthéon (SIPAB), les intercommunalités du Sud Loire et la Chambre d'Agriculture de la Loire,
- **Un programme de développement des circuits courts** suite à un diagnostic des débouchés des filières courtes et des attentes des consommateurs.

Le paysage et l'environnement

- **Une animation de terrain pour inciter à la conversion à l'agriculture biologique,** en partenariat avec l'Association Rhône et Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique (ARDAB),
- **Une expérimentation en matière de co-compostage à la ferme** sur une dizaine d'exploitations agricoles.

Les nouvelles perspectives

- La mise en place de **mesures agro-environnementales** sur des secteurs à enjeux,
- **Des diagnostics haies et mares** sur cinq exploitations volontaires sur le PAEN de la bordure Gier du Pilat.



Février 2019 - Réalisation : YESWECOM Lyon - Crédits photos : Michel Dieudonné, Teresa Tome, David Philippin, Saint-Etienne Métropole.